



La Manufacture

**Besoin de soutien dans votre rôle
de parent ? À la recherche d'un mode
d'accueil pour votre jeune enfant ?
Envie d'échanger ?**

Un lieu-ressources pour les familles
et les professionnels.

Un lieu privilégié pour les familles



Vous êtes futur parent, parent ou grand-parent ? Vous vous demandez où trouver des conseils et des ressources pour assumer au mieux votre rôle ? La Ville de Pantin met à votre disposition un espace incontournable, la Manufacture, qui rassemble trois structures destinées aux familles. Informations sur la prise en charge des jeunes enfants, accompagnement à la parentalité, services administratifs simplifiés : la Manufacture offre aux familles un accès facilité aux informations ainsi qu'un accueil individualisé.



Relais des parents

Un lieu d'écoute et d'échange
pour les parents

Relais petite enfance

Pour tout savoir sur les modes d'accueil

Lieu unique d'inscription

Pour inscrire votre enfant
en structure d'accueil collectif

Être soutenu(e) dans son rôle de parent

Un lieu d'écoute

Parce qu'être parent n'est pas toujours simple, l'équipe du **Relais des parents** vous accueille quels que soient votre situation et l'âge de votre ou de vos enfant(s) : changements dans la vie de famille, inquiétude par rapport à un enfant, difficulté relationnelle, désaccord avec d'autres personnes intervenant dans l'éducation de votre enfant, besoin d'aide pour faire face à la maladie ou au handicap... Vous trouverez une écoute et un soutien dans cet espace convivial qui vous est entièrement dédié.



Des temps de rencontres

Pour dénouer des situations du quotidien, partager une inquiétude, retrouver de la confiance dans son rôle éducatif, l'équipe du Relais des parents, composée de psychologues et de l'intervention d'un juriste, propose des temps d'échange dans un cadre confidentiel. Ceux-ci peuvent se faire soit sous forme d'entretiens individuels pour réfléchir à sa situation personnelle, soit sous forme collective pour réfléchir, échanger avec d'autres parents ou pour s'informer.

Chaque trimestre, le Relais des parents propose des rencontres thématiques dont les sujets peuvent être construits sur proposition des parents.





Assistant(e)s maternel(le)s, venez échanger et vous former

Au Relais petite enfance, quatre matinées par semaine sont réservées pour vous et les enfants dont vous avez la charge. C'est l'occasion d'échanger avec les éducateurs(rices) et d'autres assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous individuel pour des besoins spécifiques ou participer aux groupes de réflexion. Enfin, des formations, assurées par des professionnel(le)s de la petite enfance, sont proposées sur différents sujets : lecture, musique, diététique...

Découvrir tous les modes d'accueil

Une information complète

L'équipe du **Relais petite enfance** est à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil adapté à votre situation. Halte-jeux, crèche collective ou parentale, garde à domicile ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) : les différentes possibilités sont présentées aux parents et futurs parents une fois par mois lors d'un point information. Cette rencontre vous permet également d'être informé sur les lieux d'éveil du tout-petit (Ciné 104, bibliothèques, ludothèque, lieux d'accueil enfants/parents).

L'accueil individuel

Une rencontre spécifique est organisée pour tous ceux qui souhaitent bénéficier des services d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'une garde à domicile et rencontrer d'autres futurs employeurs. Les professionnels du Relais petite enfance peuvent ainsi vous expliquer en détail les différentes étapes, de l'embauche à la déclaration sociale en passant par la déclaration PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant). Les éducatrices de jeunes enfants sont également à votre disposition pour des rendez-vous individuels.

Les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile sont invités à venir à la Manufacture avec les enfants dont ils ont la charge. C'est l'occasion pour les enfants de se socialiser et pour les professionnels d'échanger sur les pratiques quotidiennes en présence des éducateurs(rices) de jeunes enfants.



S'inscrire en structure collective

Un interlocuteur unique pour vos démarches

Vous avez choisi un accueil collectif régulier (crèche ou, service d'accueil familial ou multi accueil) pour votre enfant ? Quel que soit l'établissement retenu, l'inscription se fait au **Lieu unique d'inscription** (LUI) à partir du 6^e mois de grossesse, selon le calendrier de la CAMA. Chaque famille est reçue individuellement par un(e) responsable d'établissement. Lors de cette rencontre est établi le dossier d'inscription, le nombre de jours (2 à 5 jours) et le choix des établissements souhaités. C'est également l'occasion de poser des questions précises sur les conditions d'accueil collectif.



Les démarches

Comme l'inscription se fait dès le 6^e mois de grossesse, pensez à confirmer auprès du LUI, la naissance de votre enfant en transmettant la copie intégrale de l'acte de naissance. Ce document permettra de finaliser votre dossier avant la clôture des inscriptions.

Tous les enfants ne peuvent être accueillis dans le cadre collectif : il est donc important de prévoir une solution alternative avant la réponse de la commission en rencontrant le relais petite enfance.

La commission d'accès aux modes d'accueil se réunit 2 fois par an (un seul passage annuel par enfant). Renseignez-vous sur les périodes d'inscription auprès du LUI.



Une réhabilitation industrielle réussie

Créée pour accueillir la menuiserie Louis en 1909, la Manufacture se singularise par un haut niveau de sécurité et le souci - nouveau à l'époque - de l'environnement. Sciure et copeaux sont ainsi aspirés et réutilisés comme combustibles.

Construit en briques et en meulières, le bâtiment, organisé en U autour d'une large cour carrée, a dès l'origine fière allure.

Fermée dans les années 50, la bâtisse a subi une réhabilitation totale qui a su préserver l'identité du lieu. Outre les trois structures municipales destinées aux familles, le nouvel ensemble accueille plus de 200 appartements.

En pratique

Qui peut venir à la Manufacture ?

Les parents qui :

- ont besoin d'un soutien ou de conseils dans l'éducation de leur enfant
- recherchent un mode d'accueil pour leur tout-petit
- souhaitent inscrire leur enfant dans une structure d'accueil collectif à Pantin

Les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile qui souhaitent :

- échanger avec des éducateurs(rices) de jeunes enfants sur l'exercice de leur profession
- se rencontrer entre collègues et avec les enfants qu'ils(elles) accueillent

Comment faire ?

La Manufacture est ouverte du lundi au vendredi.
Tous les échanges sont gratuits et confidentiels.



La Manufacture

Mail Pierre Desproges
37/39, rue Victor Hugo
93500 Pantin

_Relais petite enfance
(tél.) 01 49 15 39 55

_Lieu unique d'inscription
(tél.) 01 49 15 38 60

_Relais des parents
(tél.) 01 49 15 72 20

Accès

- Bus 170 (arrêt Montgolfier),
249 (arrêt Lycée Simone Weil)
- Métro 5 (station Église de Pantin)

*Les horaires sont consultables sur ville-pantin.fr.
La Manufacture est fermée de 12h30 à 13h30
et le mercredi matin.*